

LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATION
DE LA COMMUNE D'HEMEVEZ
N° 62 juillet 2011

Le conseil municipal s'est réuni **le 11 juillet à 20h45** en présence de l'ensemble des conseillers, à l'exception de madame Douasbin, absente excusée (pouvoir à JM JOLY). Il a souhaité porter à la connaissance des habitants de la commune, les informations suivantes :

HEMEVEZ en fête les 17 et 18 septembre

A l'occasion de la Saint Lô, patron de la commune le CCAS et le conseil municipal vous propose différents rendez-vous :

- le samedi 17 une cérémonie à l'église à 11h suivie du verre de l'amitié.
- le soir à 18h30 en mairie, nous invitons tous les nouveaux habitants pour une rencontre autour de l'équipe municipale.
- le lendemain, pour les anciens et les autres nous irons à l'auberge du Pont Cochon (repas à 22€ pour les moins de 65 ans, tarif réduit pour les enfants). Transports possibles avec les conseillers sur demande. Inscription à partir du 8/8 jusqu'au 10/9 auprès de Philippe Lutz 02.33.21.10.77 ou Jean-Marc Joly 02.33.41.02.08.

Réformes des Communautés de Communes

Le conseil a débattu sur le projet de réforme. Après discussion il ressort qu'un rapprochement avec d'autres communautés de communes n'était pas envisageable pour le moment.

Panneau informatif

En partenariat avec le Parc Naturel Régional des Marais, un panneau d'informations sur la commune sera installé à l'espace public.

Nettoyage de la salle communale

Le conseil a décidé de faire appel à l'entreprise Netto Décor pour une somme d'environ 1800€ pour un nettoyage approfondi de la salle, de la cuisine et des sanitaires.

Voirie

Le conseil a retenu l'entreprise Tantel pour une première tranche de travaux de restauration d'une partie de la chasse de la campagne très abîmée.

Église

La restauration de l'autel va pouvoir être entreprise. L'association de sauvegarde du patrimoine a recueilli 729€ de dons. Merci à tous les donateurs

Rappel

11 septembre : fleurissement des tombes des parachutistes exécutés à Hémevez en collaboration avec l'association Normandie Mémoire. Chacun y est convié, covoiturage possible. Renseignements possibles auprès de Jean-Marc Joly.